DECISION N°FranceAgriMer/SG/2013/02

Le Directeur général de FranceAgriMer,

Vu le livre VI du Code rural et de la pêche maritime, titre II, chapitre 1er,

Vu l'ordonnance n°2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer, notamment son article 2,

Vu le décret n°2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement à l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer, notamment son article 2,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret du 1er avril 2009 portant nomination du Directeur général de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu la décision du 2 avril 2009 modifiée portant organigramme et organisation générale des services de l'établissement,

Vu la décision n° FranceAgriMer/SG/2013/01 du 9 janvier 2013 portant délégation de signature à certains agents de la Direction « Secrétariat Général »,

DECIDE

Secrétariat général

Article 1er :

Délégation de signature est donnée à Monsieur Alexandre CENSONI, Chef du service des Affaires Financières pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Madame Martine PROUST, adjointe au Chef du service des Affaires Financières pour les actes relevant des attributions du service,

Délégation de signature est donnée à Monsieur Etienne BORNEMANN, Chef de l'unité Budget pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Madame Ginette NICOLAS, Chef de l'unité Achats/Marchés pour les actes relevant des attributions de l'unité.

12, rue Henri Rol-Tanguy – TSA 20002 – 93555 Montreuil-sous-Bois cedex
Tél : +33 1 73 30 30 00 – Fax : +33 1 73 30 30 30

Article 2 :

Délégation de signature est donnée à Monsieur Frédéric BRUN, Chef du service ARBORIAL pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Alain MORA, adjoint du Chef du service ARBORIAL pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Alain MORA, Chef de l'unité Logistique ARBORIAL pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Madame Dacia DUSSOUR, Chef de l'unité Courrier Impression pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Madame Nadia YANES, Chef de l'unité Archives pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation est donnée à Monsieur Bertrand RIOU, Chef de l'unité Qualité Budget Projet pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Article 3 :

Délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Pierre NOTARIANNI, Chef du service Informatique pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Eric PICHOT, Chef de l'unité Système d'Information Gestion des Aides pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Eric PICHOT, Adjoint au chef du service Informatique, pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Frédéric BATEMAN, Chef de l'unité Services Communs et Systèmes d'Information pour l'Appui aux Filières et l'Information Economique pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Sébastien DUTEIS, Chef de l'unité Infrastructure et Production pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée à Monsieur François-Gilles CHATELUS, Chef du service de l'Inspection Générale et d'appui aux régions pour les actes relevant des attributions du service.

Article 5 :

Délégation de signature est donnée à Madame Catherine MANSOUX, Chef du service Juridique pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Pierre VALLEE, adjoint au chef du service Juridique pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Madame Isabelle FROMENT pour les actes relevant des attributions du service.

Article 6 :

Délégation de signature est donnée à Madame Christine COTTEN, Chef du service des Ressources Humaines pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Michel GAUTIER, Chef de l'unité Carrières et rémunérations pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Madame Dany GAIGNOT, Chef de l'unité Formation, Evaluation, Dialogue social pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Délégation de signature est donnée à Mme Sylvie de SMET, Chef de l'unité Emplois, Mobilité, gestion prévisionnelle des ressources humaines pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Article 7 :

Cette décision abroge et remplace la décision n° FranceAgriMer/SG/2013/01 du 9 janvier 2013 portant délégation de signature à certains agents de la Direction « Secrétariat Général ». Elle prend effet le lendemain de sa publication au Bulletin Officiel du Ministère de l'Agriculture.

Fait à Montreuil S/Bois, le 29 mars 2013

Le Directeur général

Fabien BOVA